

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le 10/02/20



## La FNAIM muscle sa direction pour conforter sa dynamique politique et syndicale

La FNAIM se dote des moyens d'assumer l'accroissement du nombre de ses missions. Première organisation des professionnels de l'immobilier, elle est en effet toujours plus présente aux côtés de ses adhérents. Elle les accompagne au quotidien pour améliorer leur efficacité dans les agences. Parallèlement, elle est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, tant à Paris qu'à Bruxelles, pour représenter les intérêts de l'immobilier.

C'est pourquoi la Fédération dédouble sa Direction générale actuelle. L'organisation du siège, des délégations régionales et des différents services fait désormais l'objet d'une direction dédiée, tandis que la coordination de l'action politique devient une activité à part entière. Comme l'explique son président Jean-Marc TORROLLION, « Cette nouvelle organisation confirme la dimension politique de la FNAIM et notre volonté d'être les représentants des professionnels de l'immobilier auprès des responsables publics ».

Cette répartition des tâches permettra de mieux répondre et anticiper l'actualité liée à la politique du logement dans les années à venir. Airbnb, Proposition de loi Nogal, réforme à venir du foncier… autant de sujets que cette nouvelle organisation suivra de près en 2020.

L'actuelle Direction générale sera dorénavant scindée en deux postes distincts :

- Une Direction Générale des Services (DGS) qui aura en charge la gestion quotidienne de la Fédération et de l'ensemble de ses services. Pivot de l'équipe de direction, il sera l'animateur de l'organisation interne de la FNAIM. Il lui reviendra de mener des projets structurants afin de rendre l'organisation toujours plus proche de ses adhérents et plus performante.
- Une Chefferie de cabinet qui aura pour objectif de la gestion et du suivi de l'agenda du Président, et surtout de confirmer la



dimension politique de la Fédération auprès des différents acteurs institutionnels.

La Direction Générale des Services (DGS) est confiée à Mohammed Mahi, 55 ans, diplômé d'un DESS en informatique, qui connaît bien la Fédération pour en avoir été le Directeur des services informatiques (DSI) de 2013 à 2018.

« Ses compétences et sa connaissance de notre Fédération permettront une organisation toujours plus professionnelle et efficace pour défendre les professionnels de l'immobilier » déclare Jean-Marc TORROLLION Président de la FNAIM.

Le poste de chef de cabinet est confié à Bénédicte Rouault, 28 ans Ancienne Directrice Conseil au sein du cabinet d'affaires publiques Lysios Public Affairs, elle aussi connaît bien la Fédération, pour laquelle elle assurait jusqu'à présent une veille législative et réglementaire. Diplômée en 2013 du Master 2 Administration et Politiques publiques de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas, elle a notamment travaillé au Ministère du Redressement productif et comme conseillère du Président de la Chambre de Commerce et d'industrie des Pays de Loire.

Comme le décrit Jean-Marc TORROLLION, sa fiche de poste sera « d'assurer la coordination des actions politiques et médiatiques, la restitution documentaire des rencontres avec les élus et hauts fonctionnaires, l'harmonisation des agendas, l'accompagnement et le conseil ».

Télécharger le communiqué de presse





## **Entamons une discussion!**



@jmtorrollio @FNAIM



À propos de la FNAIM



La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).

